



Lycée Lumière
LYON



Pôle espoirs
Volley Ball
Féminin



DOSSIER DE CANDIDATURE

*Journée portes ouvertes au Lycée :
Le matin du samedi 20 mars 2010*

*Journée de sélection :
Le mercredi 28 avril 2010 (10h-19h)*

Cadre Technique responsable :

*Monsieur MARTA Philippe
06.60.84.25.58
Philippe.marta@free.fr*

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pôle Espoirs VOLLEY BALL

du lycée Lumière

50 boulevard des Etats-Unis 69372 Lyon cedex 08

Tél. : 04.78.78.31.78



Tout dossier de candidature doit être accompagné :

- ❶ D'une demande écrite de la candidate et exposant les motifs d'une telle demande.
Ces motifs seront appréciés par la Commission d'Admission.
- ❷ Des fiches régulièrement remplies :
 - Demande de candidature au *Pôle Espoirs volley ball* signée par les parents
 - Fiche renseignements sportifs
- ❸ Des photocopies des bulletins de l'année scolaire en cours et des bulletins de l'année scolaire précédente.
- ❹ Le bulletin du 3^{ème} trimestre devra être transmis au lycée Lumière dès réception

Le dossier est à envoyer ou à déposer **au Lycée (voir adresse plus haut)**, dûment complété et accompagné des pièces demandées, à l'attention Philippe MARTA, **avant le 14 avril 2010**.

Les épreuves sélectives spécifiques au volley ball féminin auront lieu le **mercredi 28 avril 2010** au gymnase du lycée Lumière à 10H. Prévoir la journée entière de 10h-19h.

Pour les joueuses pressenties sur la liste principale et la liste d'attente, un dossier médical sera demandé au cours du mois de mai.

La commission d'admission se prononcera fin mai-début juin. Vous recevrez un mail de confirmation.

L'admission définitive ne sera validée qu'à réception du bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre.

Par précaution, veillez à maintenir votre inscription pour la rentrée prochaine dans votre établissement d'origine. Dans le cas, d'une entrée le rectorat fera les démarches de changements d'établissement (convention pour les sportifs de haut niveau)

DEMANDE DE CANDIDATURE au **Pôle Espoirs VOLLEY BALL**



PRESENTEE PAR :

NOM et PRENOM :

Date de naissance : Lieu :Département :

Parents (ou représentant légal) : M. Mme

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél.: e-mail :

Profession du père : Tél :

de la mère : Tél :

SITUATION SCOLAIRE EN 2009 – 2010.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Téléphone :

ADRESSE :

CLASSE SUIVIE : .. LANGUES VIVANTES 1. 2.

DOIT RENTRER EN SEPTEMBRE 2010.

DANS LA CLASSE : Série (pour les 1eres) :

Options : 1. 2. (pour les 1ères)

Langues vivantes demandées : 1. 2.

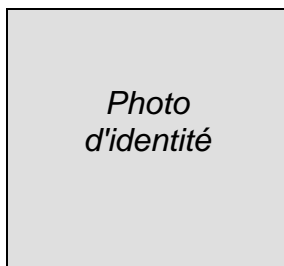
REGIME DEMANDE : Internat * Demi-pension (1)

* L'admission à l'internat étant subordonnée à la désignation d'un correspondant majeur habitant dans l'agglomération lyonnaise et agréé par le lycée, prière de remplir complètement le cadre ci-dessous :

NOM du correspondant proposé : Prénom :

Profession : N°tél. personnel :

Adresse :



Date et Signature des parents

Signature de l'élève

(1) Barrer les mentions inutiles

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Volley Ball

NOM : Prénom :

CLUB AUQUEL APPARTIENT LA CANDIDATE :

DIVISION : Nom de l'entraîneur :

Adresse de l'entraîneur :

..... Tél :

Mail :

Taille : Poids :

Nombre d'année de pratique du volley ball :

Nombre d'heures d'entraînement par semaine :

A quels stages avez-vous participé :

Poste(s) occupé(s) :

Avez-vous été sélectionné par le centre élite de votre ligue ?

TAILLE : POIDS :

Test physiques

Vitesse 18m

Hauteur 1 bras

Hauteur touchée avec élan :

Vitesse 6m :

Hauteur 2 bras

Hauteur touchée sans élan :



Pôle Espoirs
Volley Ball
LYON



Lycée Lumière
LYON

Cadre Technique responsable :

Monsieur MARTA Philippe

06.60.84.25.58

Philippe.marta@free.fr

OBJECTIF

- Permettre à des jeunes volleyeuses de poursuivre des études normales tout en s'entraînant quotidiennement.
- L'objectif est de réussir à la fois ses études et sa vie sportive mais la priorité est toujours donnée à la réussite scolaire quels que soient les mérites sportifs.

SCOLARITE

Accueil possible en *externat, demi-pension* ou *internat* au :

LYCEE Lumière

50 boulevard des Etats-Unis 69372 **Lyon** cedex 08 Tél. : 04.78.78.31.78

Accueil à partir de la classe de troisième ou seconde, éventuellement en 1ère.

Une journée portes-ouvertes au lycée est organisée le **matin du samedi 20 mars 2010**.

- Le Lycée A. et L. LUMIERE est un lycée public d'Etat qui prépare aux bacs L, ES ; S, STT (actions commerciales et communication ou gestion), SMS (sciences médico-sociales) ainsi qu'au BTS commerce international.

Les collégiennes sont scolarisées dans un établissement proche (15 min en tramway) : COLLEGE **Jean MONNET** 18 rue Seguin **69002 Lyon** 04 78 42 93 54

ACTIVITES

4 à 6 entraînements par semaine.

Activité en club obligatoire le week-end.

SPORTIVES

Surveillance médicale de l'entraînement.

CONDITIONS

⇒ Etre apte médicalement

⇒ Avoir un dossier scolaire satisfaisant

⇒ Etre retenu après les épreuves de sélection (**Mercredi 28 Avril 2010**)

⇒ Avoir un correspondant à Lyon (si internat)

INFORMATION

POLE ESPOIRS VOLLEY BALL :

RENSEIGNEMENT

Philippe MARTA

06 60 84 25 58 philippe.marta@free.fr

RENSEIGNEMENTS ET INSTRUCTIONS COMPLEMENTAIRES

La richesse de ce lycée est notamment son orientation pour les arts et la culture avec des options audiovisuelles, musique, arts plastiques, littérature et une classe européenne mais aussi pour le sport avec des sections sportives judo, rugby, natation et VOLLEY haut niveau. Disposant d'un internat le lycée permet d'accueillir les joueuses provenant de régions différentes.

La restauration est effectuée sous forme de self-service. Le lycée compte environ 1000 élèves, 95 enseignants, 17 personnels de direction et d'encadrement (dont 3 CPE), 35 personnels d'accueil, de maintenance et d'entretien. Le lycée n'est pas en ZEP.

ETUDES

Les élèves du *Pôle Espoirs* sont regroupées dans la mesure du possible dans les mêmes classes compte tenu des niveaux (2de ou 1ère), des options choisies et des langues étudiées. Elles assistent aux cours inscrits à l'emploi du temps de leur classe.

Des aménagements d'horaires sont mis en place :

- Fin des cours tous les jours à 17h, le plus tôt possible le vendredi après-midi.
- Pas de cours le samedi matin.
- Aménagement de l'EPS

Des cours de soutien sont mis en place lorsque cela s'avère nécessaire.

Des études surveillées et une aide aux devoirs sont organisées à l'internat le soir.

HEBERGEMENT

Au lycée Lumière, trois régimes sont proposés aux élèves

- *l'externat*,
- *la demi-pension*
- *l'internat*

L'internat est fermé le week end. Sans une discipline librement consentie, la vie de tous les jours serait difficile. Aussi téléphone mobile, musique et bruits intempestifs sont réglementés. La surveillance et la sécurité sont assurées par une CPE et des maitresses d'internat.

Pour des raisons pratiques, un correspondant dans l'agglomération lyonnaise est indispensable. Une bourse scolaire peut être accordée après demande auprès de l'Inspection Académique ceci dans les mêmes conditions que pour une scolarité normale.

Chaque élève doit choisir le régime le plus adapté à sa situation afin d'éviter toute fatigue et toute perte de temps excessives.



SPORT

SELECTIONS

Toute élève du *Pôle espoirs* est tenue de participer aux sélections fédérales départementales, régionales ou nationales pour lesquelles elle est convoquée.

ENTRAINEMENT

Les aménagements d'horaires permettent un entraînement dans les meilleures conditions. La pratique est régulière. La charge d'entraînement est progressive, personnalisée et adaptée selon l'âge, le niveau de pratique et le travail scolaire.

Le vendredi soir, les joueuses sont à la disposition de leur club.

COMPETITION

La mission du *Pôle espoirs* n'est pas de former une équipe d'établissement mais d'alimenter les filières du haut niveau ; néanmoins la compétition reste essentielle à la formation du joueur comme séquence d'évaluation individuelle.

◆ *Matches amicaux* : en soirée avec des équipes de clubs voulant profiter d'un match dans leur préparation ou participer à la formation des joueuses du *Pôle Espoirs*. Ils sont programmés en fonction de ces critères dans des moments opportuns sans nuire aux uns et convenant aux autres. Ces séquences de travail se déroulent au lycée ou à l'extérieur (club d'accueil).

◆ *Compétitions officielles* :

- un championnat de France inter-pôles est organisé par la FFVB (1 phase finale).
- un championnat de France scolaire catégorie excellence
- un championnat du monde scolaire est organisé tous les deux ans par l'I.S.F.

SUIVI MEDICAL

Toutes les élèves bénéficient d'un suivi médical tout au long de l'année avec :

- la présence d'une infirmière.
- Des rendez vous médicaux prioritaires au service de médecine du sport à l'hôpital Edouard Herriot (2 arrêts de tram).
- la visite d'un kinésithérapeute toutes les semaines.

RECRUTEMENT

Le recrutement pour 2010-2011 est axé en priorité sur les jeunes filles nées en 1996 et 1995 (classes de 2^{nde} et de 3^{ème}). Une candidature pour les classes de 4^{ème} et 1^{ère} peut être néanmoins présentée.

La journée de sélection est organisée au lycée le **mercredi 28 avril 2010**.

Dans le cas où une élève ne respecterait pas le contrat moral qui la lie au *Pôle Espoirs* (hygiène de vie, rigueur, travail scolaire...), il serait mis fin immédiatement à sa participation aux activités de la section. A la fin de chaque année scolaire, le maintien dans le *Pôle espoirs* est réétudié en fonction des résultats scolaires, des progrès sportifs, de l'investissement et des motivations de chacune.

En cas de non maintien, toutes les questions administratives concernant la poursuite des études dans le même établissement ou tout autre établissement sont traitées dans le sens de l'intérêt de l'élève et en partenariat avec le rectorat (suivi des sportifs de haut niveau).

**RENSEIGNEMENTS,
VISITE,
DEMANDE DE
DOSSIER**

Philippe MARTA

06 60 84 25 58

philippe.marta@free.fr

